

PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT



2024-2025 RAPPORT
ANNUEL D'ANALYSE



Local Governments
for Sustainability
Les gouvernements locaux
pour le développement durable
CANADA



FONDS MUNICIPAL
VERT GREEN
MUNICIPAL
FUND

Un programme de la
A program of/

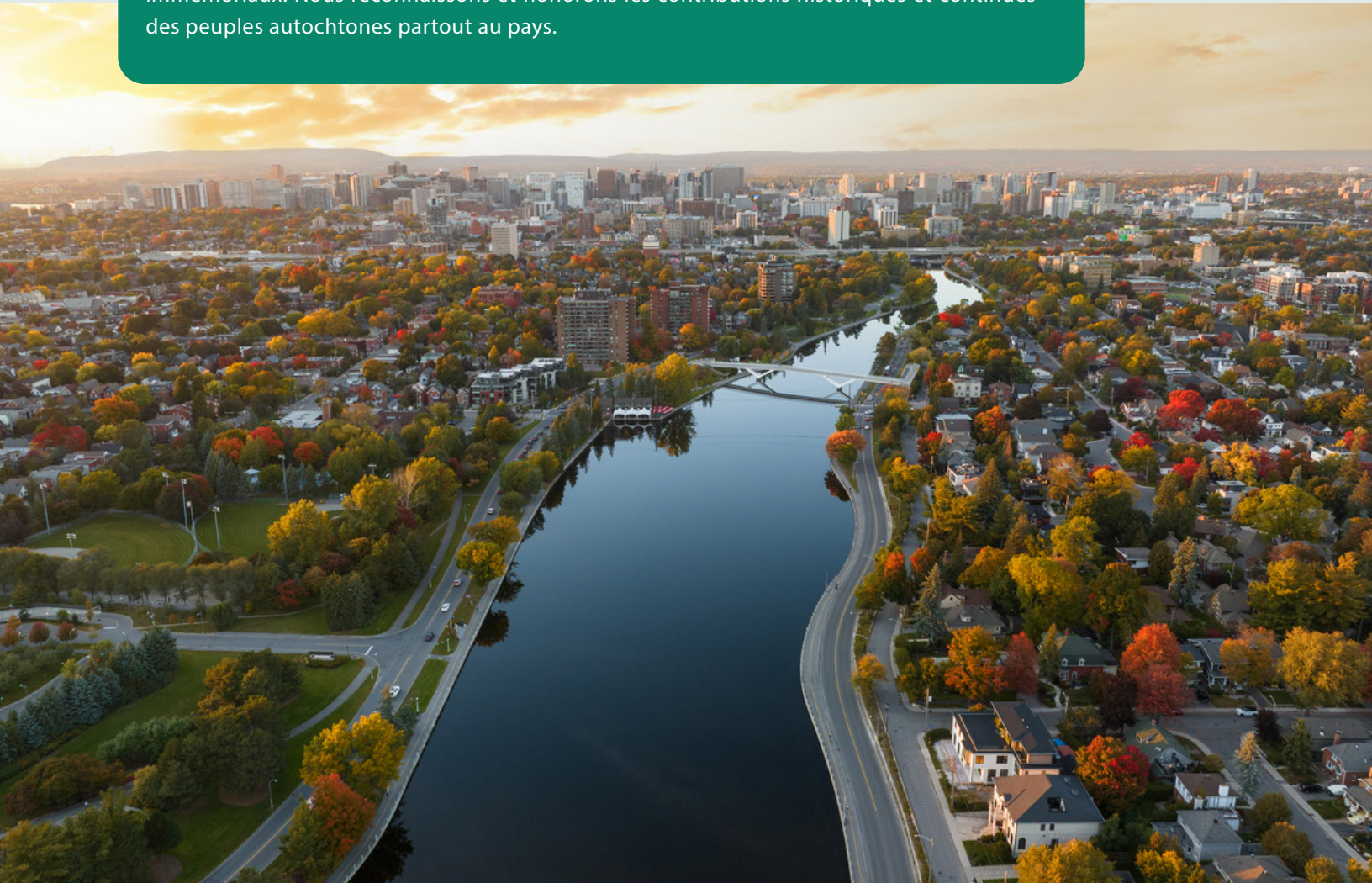


FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT

Reconnaissance du territoire

Dans le cadre de son engagement en faveur de la réconciliation, le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) reconnaît que son siège social est situé sur le territoire non cédé de la nation algonquienne Anishinaabe, dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux. Nous reconnaissons et honorons les contributions historiques et continues des peuples autochtones partout au pays.



En 2024-2025, ce projet a été réalisé avec l'aide du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI – Gouvernements locaux pour le développement durable. Nonobstant cet appui, les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de leurs auteurs; ICLEI Canada, la Fédération canadienne des municipalités ainsi que le gouvernement du Canada n'en assument aucune responsabilité.

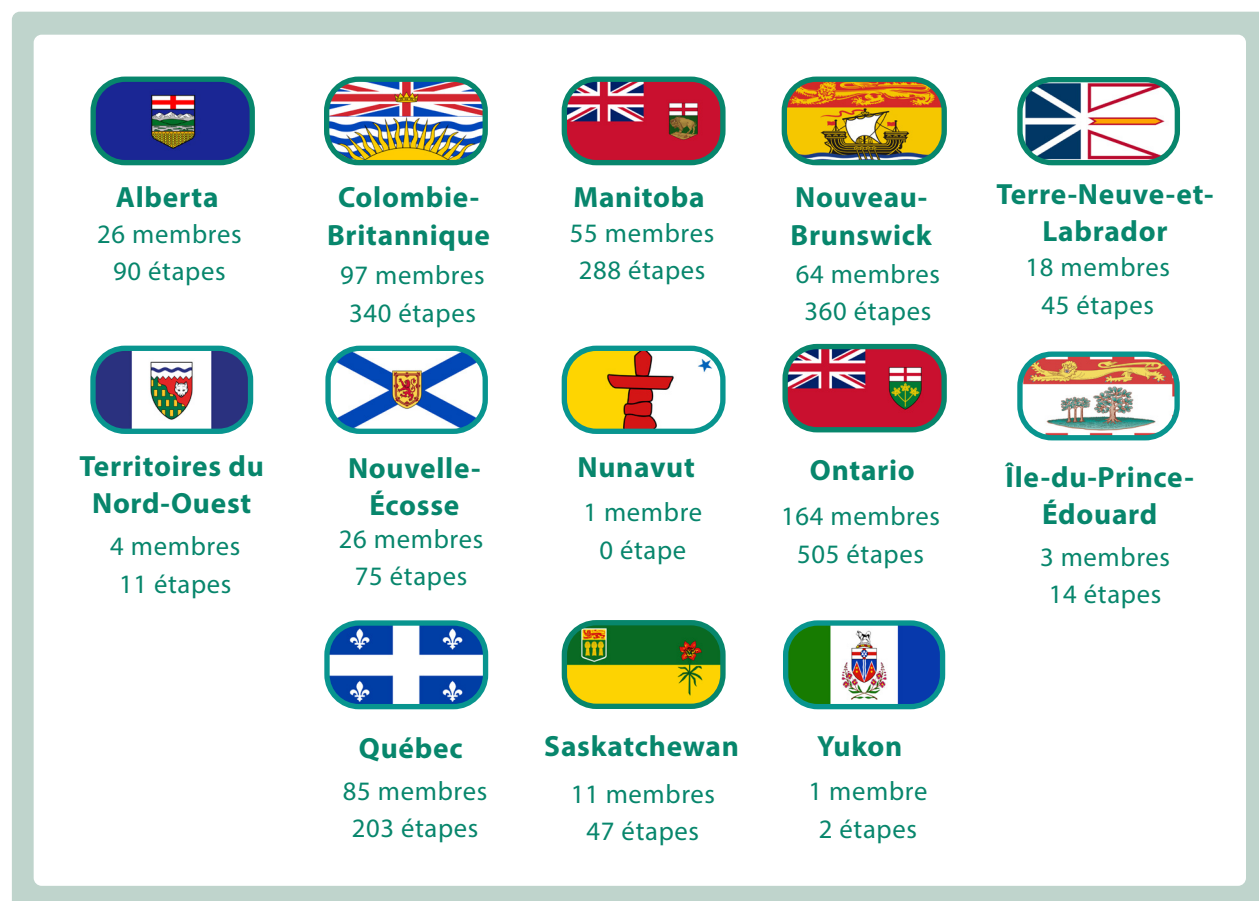
Introduction

Depuis plus de 30 ans, le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) aide les municipalités canadiennes de toutes tailles à passer à l'action contre les changements climatiques. Offert grâce à un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI – Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada), le programme PPC appuie les gouvernements locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), à améliorer l'efficacité énergétique et à renforcer l'infrastructure locale.

Ce qui a commencé comme une petite coalition de municipalités soucieuses du climat s'est transformé en un réseau national de plus de 555 membres. Ensemble, ils utilisent le cadre éprouvé en cinq étapes du programme PPC et bénéficient d'un accompagnement expert, d'outils et de conseils techniques pour réduire leurs émissions et contribuer à la création de collectivités plus durables.

La participation au programme PPC est approuvée localement par les conseils municipaux, et elle est volontaire, transparente et ancrée dans les processus décisionnels des municipalités canadiennes. Les priorités du programme reflètent les besoins des collectivités canadiennes, et les gouvernements locaux adaptent ses ressources et son soutien à leur réalité locale.

Membres du programme PPC par province et territoire



Secrétariat des PPC, ressources et outils

En 2025, les municipalités du Canada ont continué de progresser de façon significative vers leurs objectifs climatiques. Guidées par le cadre par étapes du programme PPC, l'accompagnement expert et les ressources pratiques, les membres ont élaboré des inventaires des émissions de GES, fixé et atteint des cibles de réduction des émissions, et mis en œuvre des stratégies qui ont permis de réduire les émissions tout en améliorant la qualité de vie des résidents.

Le secrétariat des PPC joue un rôle essentiel dans ces avancées, en offrant un accompagnement personnalisé et du soutien technique. Il élabore également [des outils, des guides et des études de cas fondés sur des données](#), qui présentent des solutions concrètes provenant de partout au Canada. Ces éléments permettent aux municipalités de surmonter les obstacles et d'accélérer leurs actions climatiques locales.

Grâce à des [réunions mensuelles de la communauté de pratique](#), le programme PPC renforce la collaboration entre les membres à l'échelle nationale. Ces séances rassemblent les leaders locaux pour leur permettre d'exprimer leurs points de vue, d'échanger des expériences et de travailler collectivement à un Canada plus durable et mieux préparé aux enjeux climatiques.

Parmi les nombreux outils gratuits offerts par le programme PPC, [l'outil PPC](#) se distingue comme une plateforme intuitive qui assiste les municipalités dans la quantification, la surveillance et la gestion de leurs émissions de GES, permettant ainsi des progrès mesurables à chaque étape de leur parcours climatique.

Évaluer la portée des ressources et des outils du programme PPC

Le sondage annuel du programme PPC, rempli par 44 répondants en 2024-2025, donne un aperçu précieux des points de vue des membres lorsqu'ils utilisent les outils et ressources du secrétariat des PPC. Les résultats démontrent une forte satisfaction et fournissent des preuves claires que le soutien du programme PPC continue d'aider les participants à acquérir des connaissances, à appliquer leurs apprentissages au sein de leurs organisations et à renforcer leurs réseaux professionnels afin de faire progresser l'action climatique locale.

Les résultats suivants mettent en évidence les principales conclusions du sondage de cette année :

90% ont indiqué que le programme PPC a contribué à faire progresser leurs connaissances et compétences en matière d'action climatique.

89% ont appliqué les apprentissages tirés des activités du programme PPC dans leur travail ou leur organisation.

89 % prévoient continuer d'utiliser les connaissances et ressources du programme PPC au fil du temps.

71% ont déclaré que le programme PPC a permis d'élargir leur réseau professionnel dans le secteur de la durabilité.

91% étaient très satisfaits ou satisfaits des occasions d'apprentissage offertes par le programme PPC au cours de la dernière année.

77% ont indiqué que le programme PPC a augmenté la probabilité qu'ils déposent une demande de financement du Fonds municipal vert.

Le cadre par étapes du programme PPC

Le cadre en cinq étapes est un parcours clair et structuré qui permet aux municipalités d'avancer à leur rythme dans la mise en œuvre de leurs plans d'action climatique. Le programme est conçu de façon à ce que toutes les ressources nécessaires pour terminer le cadre par étapes soient fournies gratuitement. Aucun soutien externe supplémentaire n'est requis, sauf si une municipalité choisit d'obtenir une aide additionnelle.

Chaque étape s'appuie sur la précédente, en utilisant des outils et des protocoles de mesure normalisés afin d'assurer un suivi transparent, des rapports cohérents et une prise de décision fondée sur les données.

La [page Web du programme PPC](#) met à disposition des documents pour chaque étape, notamment :

- Des guides d'instructions détaillés pour chaque étape
- Des protocoles et des modèles normalisés
- Des études de cas provenant des municipalités participantes
- Des guides supplémentaires pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans

Ces ressources dotent les municipalités des connaissances nécessaires pour progresser dans le cadre par étapes du programme PPC.



Les municipalités peuvent soumettre leurs réalisations pour chaque étape par l'intermédiaire de l'outil PPC ou en envoyant un courriel au secrétariat des PPC, à pcp@fcm.ca. Une fois la soumission effectuée, les municipalités reçoivent une reconnaissance officielle du programme PPC pour chaque étape franchie.

Les reconnaissances des étapes du programme PPC mettent en valeur les progrès d'une collectivité et démontrent son leadership en matière d'action climatique locale auprès des résidents, des parties prenantes et des partenaires potentiels en matière de financement.

Étape 1 - [Établir un inventaire de référence des émissions de gaz à effet de serre](#)

Étape 2 - [Établir des objectifs de réduction des émissions](#)

Étape 3 - [Élaborer un plan d'action local pour la protection du climat](#)

Étape 4 - [Mettre en œuvre le plan d'action local pour la protection du climat](#)

Étape 5 - [Surveiller les progrès et présenter les résultats](#)

Comment les membres du programme PPC mettent leurs connaissances en pratique

Le programme PPC soutient les municipalités dans la réalisation de leurs objectifs en matière d'action climatique selon leurs propres conditions. Découvrez les différentes façons dont les membres ont utilisé les apprentissages tirés du programme PPC cette année.

La ville de Cornwall (Ontario) a appliqué l'outil PPC pour réaliser l'inventaire des émissions de GES de la municipalité.

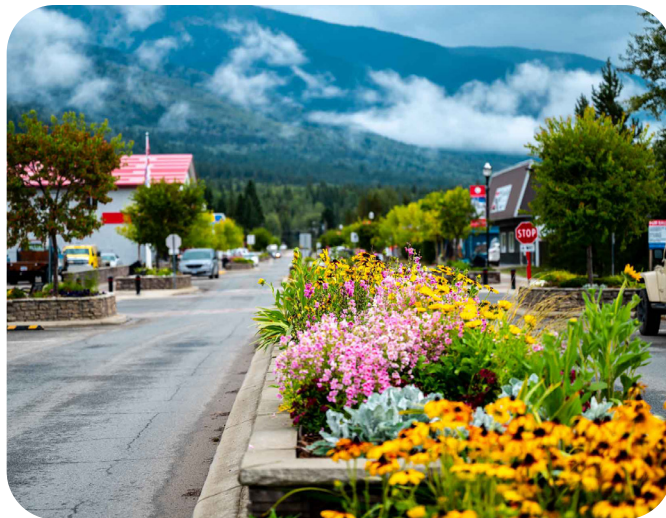
La ville de Saint-Quentin (Québec) a utilisé efficacement les outils et ressources du programme PPC pour élaborer des documents stratégiques clés, notamment le Plan d'action sur les changements climatiques (2016), le Plan de transition sur les changements climatiques et le Plan d'atténuation des changements climatiques (2023).

Le comté de Huron (Ontario) a utilisé l'outil PPC pour réaliser le premier inventaire des émissions de GES de sa collectivité.

La municipalité de Caledon (Ontario) a utilisé l'outil PPC pour surveiller et suivre les émissions de sa municipalité. Les résultats obtenus ont servi d'outil de communication précieux lors des échanges avec d'autres divisions municipales. Caledon participe également aux réunions de la communauté de pratique du programme PPC et continue d'utiliser les ressources d'apprentissage offertes pour renforcer ses connaissances et ses capacités internes.

La municipalité de Heron Bay (Ontario) s'est inspirée des ressources du programme PPC pour trouver des idées afin de réduire les émissions locales. Les initiatives à l'étude comprennent des politiques contre la marche au ralenti des véhicules, des solutions de chauffage améliorées et l'adoption de thermopompes.

La municipalité de Penetanguishene (Ontario) a collaboré avec le personnel municipal pour élaborer son Plan d'amélioration communautaire abordable et durable. L'objectif était de s'assurer que les incitatifs locaux s'alignent sur les programmes de financement existants provenant de tous les ordres de gouvernement.

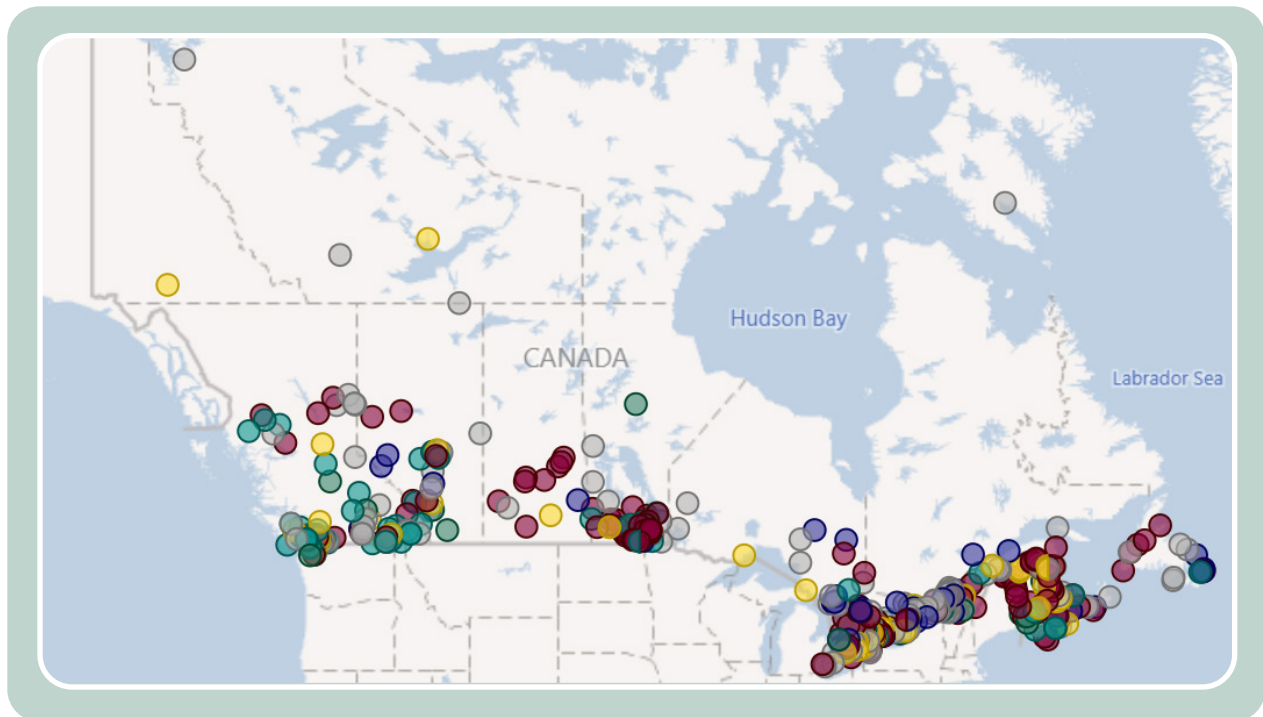


Des résultats probants partout au Canada

Le programme PPC continue de réaliser des progrès concrets grâce à des initiatives locales et à des étapes clairement définies et mesurables. Depuis sa création, les municipalités membres du programme ont :

- établi plus de 460 cibles de réduction des GES;
- élaboré et mis en œuvre plus de 160 plans d'action climatique locaux;
- franchi un total de 1 981 étapes du cadre par étapes, dont 128 collectivités ayant atteint l'étape 5, axée sur le suivi et l'évaluation des progrès.

Ces réalisations ont apporté des bénéfices concrets aux collectivités partout au Canada. Grâce à leurs actions locales en matière de climat, les membres du programme PPC ont réduit leurs coûts énergétiques et d'exploitation, prolongé la durée de vie des infrastructures municipales, amélioré la qualité de l'air et la santé publique, et rehaussé la qualité de vie globale des résidents. De nombreuses initiatives ont également permis de créer des emplois locaux et de générer des retombées économiques et environnementales durables pour les municipalités.



Bon nombre des municipalités ont continué de renforcer leurs engagements climatiques en se joignant à des initiatives complémentaires, notamment :

- le programme Bâtir des collectivités adaptées et résilientes (BARC) d'ICLEI Canada, axé sur l'adaptation aux changements climatiques;
- la Convention mondiale des maires, qui soutient des approches intégrées de réduction des émissions de GES et d'adaptation climatique.

Points saillants du programme en 2024-2025

En 2025, le réseau du programme PPC comprend plus de 555 municipalités membres, représentant plus de 70 % de la population canadienne. Dans les volets Municipalité et Collectivité, les membres du programme ont atteint l'étape 5 128 fois.

Étapes franchies dans le cadre du programme PPC

Collectivité

Étape	Total franchises	Pourcentage du total
1	294	30%
2	252	25%
3	263	27%
4	116	12%
5	57	6%
Total	982	100%

Municipale

Étape	Total franchises	Pourcentage du total
1	306	30%
2	246	25%
3	258	26%
4	118	12%
5	71	7%
Total	999	100%

Au cours de la dernière année, les membres du programme PPC ont franchi 62 étapes : 34 dans le volet Collectivité et 28 dans le volet Municipalité, démontrant dans les deux cas des progrès soutenus en matière d'action climatique locale. Le programme a également accueilli cinq nouvelles municipalités canadiennes, élargissant ainsi la portée et l'influence du réseau des PPC. La municipalité de Halton a franchi l'étape 5 dans le volet Collectivité.

Étapes franchies en 2024-2025

Collectivité

Étape	Total franchises	Pourcentage du total
1	10	29%
2	8	24%
3	8	24%
4	7	21%
5	1	2%
Total	34	100%

Municipale

Étape	Total franchises	Pourcentage du total
1	9	33%
2	7	25%
3	6	21%
4	6	21%
5	0	0%
Total	28	100%

Volets des étapes

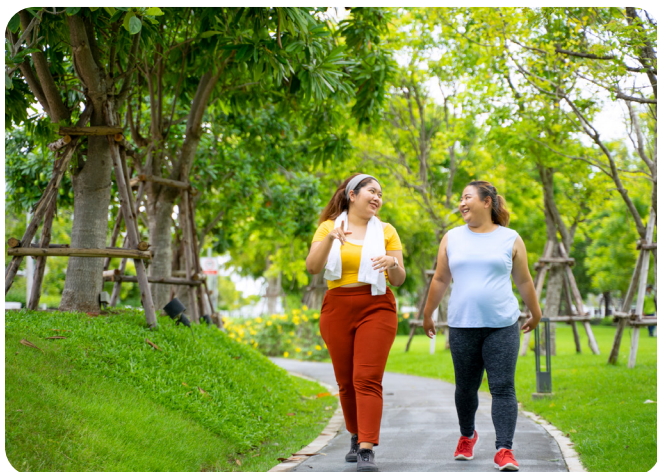
Le programme PPC soutient les municipalités par l'entremise de deux volets, favorisant une approche globale de l'atténuation des changements climatiques :

Collectivité

Cible les émissions de GES produites par les principaux secteurs et activités de la collectivité, notamment :

- les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels;
- les systèmes de transport;
- la gestion communautaire des déchets et de l'eau.

En progressant dans les deux volets, les municipalités peuvent prendre des mesures à plusieurs niveaux et montrer l'exemple grâce à leurs propres actions, tout en mobilisant les résidents, les entreprises et les institutions vers un changement collectif à l'échelle de la collectivité.



Municipale

Met l'accent sur les émissions associées aux activités et aux services d'un gouvernement local, notamment :

- les bâtiments et installations municipales;
- les parcs de véhicules;
- l'éclairage des rues;
- les infrastructures d'eau et d'eaux usées;
- les activités de gestion des déchets solides administrées par la municipalité.



Combattre la désinformation

Dans des contextes politique, réglementaire et médiatique en constante évolution, les municipalités demeurent à l'avant-plan des efforts pour réduire les émissions de GES et faire progresser les solutions climatiques locales. Les discussions publiques entourant les changements climatiques se complexifiant sans cesse, il est essentiel que les collectivités aient accès à une information claire et crédible pour orienter la prise de décisions et maintenir la confiance du public.

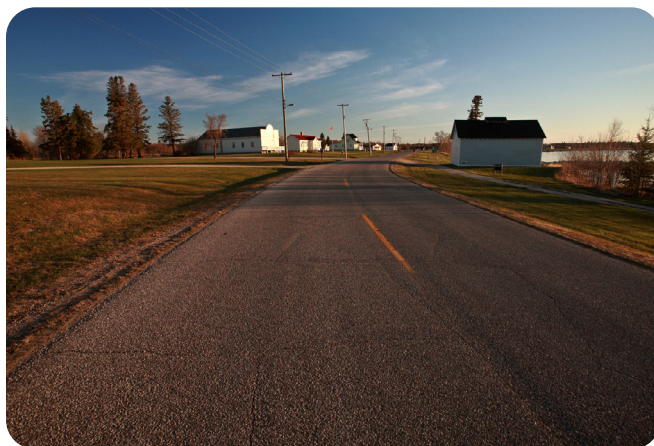
Afin d'appuyer ses membres dans la gestion et la réponse à la désinformation, ICLEI Canada, partenaire national du programme PPC, a créé la [page Web Répondre à la désinformation climatique](#). Cette ressource propose des conseils pratiques, des stratégies de communication clés et des outils fondés sur des données probantes pour aider les gouvernements locaux à transmettre des renseignements exacts et à engager les résidents dans des dialogues constructifs et éclairés sur l'action climatique.

Engagement à l'égard de la carboneutralité

Les municipalités continuent de fixer des cibles climatiques carboneutres ambitieuses, conformes au consensus scientifique, et travaillent de concert avec leur collectivité pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action adaptés et appuyés à l'échelle locale.

Selon les données du Partenariat de recherche-action sur la carboneutralité municipale (P-RAC), en 2022, 25 % des municipalités sondées avaient adopté des cibles carboneutres pour la collectivité, tandis que 27 % avaient fixé des cibles pour la municipalité. Le programme PPC encourage activement l'adoption de cibles carboneutres et appuie les municipalités dans la lutte

contre la désinformation climatique, notamment par des formations en communication et en mobilisation, ainsi que par l'accès à des ressources et à des conseils sur la manière de contrer les fausses informations et de faciliter le dialogue avec les membres de la collectivité afin de trouver des valeurs communes sur lesquelles s'appuyer.



Réconciliation, équité et inclusion et lutte contre le racisme dans la planification climatique

Le programme PPC reconnaît que les personnes et les collectivités ayant le moins contribué aux changements climatiques – au Canada comme ailleurs – sont souvent les plus touchées par ses effets. Au Canada, les effets du climat touchent de façon disproportionnée les personnes en situation d'itinérance, les résidents à faible revenu, les collectivités nordiques, les groupes racisés et d'autres populations marginalisées.

Pour y répondre, le programme PPC encourage tous ses membres [à intégrer les principes de réconciliation, d'équité, de diversité et d'inclusion](#) (EDI) dans leurs stratégies et leurs actions climatiques. En effectuant un suivi des mesures qui reflètent ces principes, les municipalités sont mieux outillées pour repérer les vulnérabilités locales, collaborer avec les membres sous-représentés des collectivités et concevoir des solutions climatiques plus inclusives et équitables.

L'intégration des considérations EDI au sein du cadre par étapes du programme PPC permet aux collectivités de renforcer la participation, de partager équitablement les avantages et de s'assurer que l'action climatique profite à tous, en particulier aux personnes les plus à risque.

Solutions fondées sur la nature

Le domaine des solutions fondées sur la nature continue de progresser et demeure une priorité pour les municipalités. Celles-ci reconnaissent de plus en plus leurs multiples retombées sociales, environnementales et économiques, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques et de résilience, ainsi que le rôle crucial qu'elles joueront dans l'atteinte des cibles de carboneutralité grâce à leur capacité à réduire les émissions.

De nombreux membres du programme PPC élaborent actuellement des plans de gestion des actifs naturels et les intègrent à leurs plans traditionnels de gestion des

actifs. Ils caractérisent et inventorient les actifs naturels de leur collectivité et mettent en place des politiques et des stratégies de gestion visant à renforcer et à protéger ces actifs. Ces initiatives en matière d'actifs naturels peuvent inclure l'estimation du potentiel de réduction des émissions offert par les actifs naturels d'une collectivité. Toutefois, en raison de la complexité des systèmes naturels et des nombreuses variables locales pouvant avoir une incidence sur la séquestration du carbone, il n'existe toujours pas de méthodologie uniforme applicable à l'ensemble du Canada, ni de ressources et d'outils accessibles et conviviaux pour réaliser les estimations de séquestration du carbone. Un autre aspect clé des solutions fondées sur la nature et de la gestion des actifs naturels est l'évaluation des écosystèmes.

Les municipalités commencent à procéder à l'évaluation financière des nombreux services rendus par leurs actifs naturels, tels que l'atténuation des inondations, la gestion des eaux pluviales, l'approvisionnement en eau potable, la recharge des aquifères et bien plus encore. Ce processus contribue à démontrer la pertinence financière de l'action climatique et de la protection des actifs naturels en mettant en lumière les économies réalisées grâce aux coûts évités sur les infrastructures conçues par l'humain pour fournir des services équivalents.



Budgétisation climatique alignée sur la budgétisation financière

Les municipalités manifestent un grand intérêt pour le développement de cadres de budgétisation climatique au sein de leurs organisations. La budgétisation climatique devient un moyen essentiel d'institutionnaliser l'action climatique municipale en l'intégrant au processus de budgétisation financière. Elle nécessite une forte collaboration interservices entre les équipes du développement durable, des finances et tous les autres services, ainsi qu'un leadership interne solide pour sa mise en œuvre et l'élaboration d'un cas d'affaires convaincant. À ce jour, six municipalités ont amorcé la mise en place de la budgétisation climatique. Avec le lancement du [Guide de budgétisation climatique du P-RAC en 2025](#), ainsi que [des cohortes d'apprentissage et des collectivités pilotes du P-RAC](#), on s'attend à ce que de nombreuses autres entament ce parcours.

Possibilités de financement par le biais du Fonds municipal vert

Bien que le programme PPC ne fournisse pas de financement direct pour les projets, nous comprenons que le soutien financier est essentiel pour aider les municipalités à atteindre leurs objectifs climatiques locaux. C'est pourquoi nous collaborons étroitement avec ses membres afin de les orienter vers les occasions offertes par le [Fonds municipal vert de la FCM](#).

Le Fonds municipal vert propose des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt pour une vaste gamme de projets, allant de l'efficacité énergétique et des transports à faible intensité de carbone à la gestion des déchets et aux infrastructures naturelles. Ses programmes soutiennent les municipalités à toutes les étapes, depuis la planification et les études de faisabilité jusqu'aux projets pilotes et aux mises en œuvre à grande échelle.



Devenez membre du réseau des PPC

Les municipalités de toutes tailles peuvent adhérer gratuitement au programme PPC, qu'elles en soient à leurs débuts ou qu'elles s'appuient sur des initiatives existantes. Le programme PPC propose à ses membres un accès gratuit à des outils de planification, à des conseils techniques, à un accompagnement personnalisé et à des occasions d'apprentissage entre pairs. Les municipalités pourront ainsi prendre des mesures adaptées à leur contexte et à leurs capacités propres.

En plus de fournir un soutien technique, des formations et des ressources pour réduire les émissions de GES, le programme PPC a bâti un réseau solide et connecté de municipalités à travers le Canada. Grâce à des événements, à des réunions de la communauté de pratique et à la plateforme des PPC, les membres échangent des connaissances, partagent leurs expériences et apprennent des réussites des autres.

Ce réseau en croissance, composé de collectivités grandes et petites, continue de démontrer son leadership et son engagement à bâtir un Canada plus durable et résilient face aux enjeux climatiques.



PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT



Communiquez avec nous en ligne pour en savoir plus sur le programme Partenaires pour la protection du climat.



fr.pcp-ppc.ca

pcp@fcm.ca